

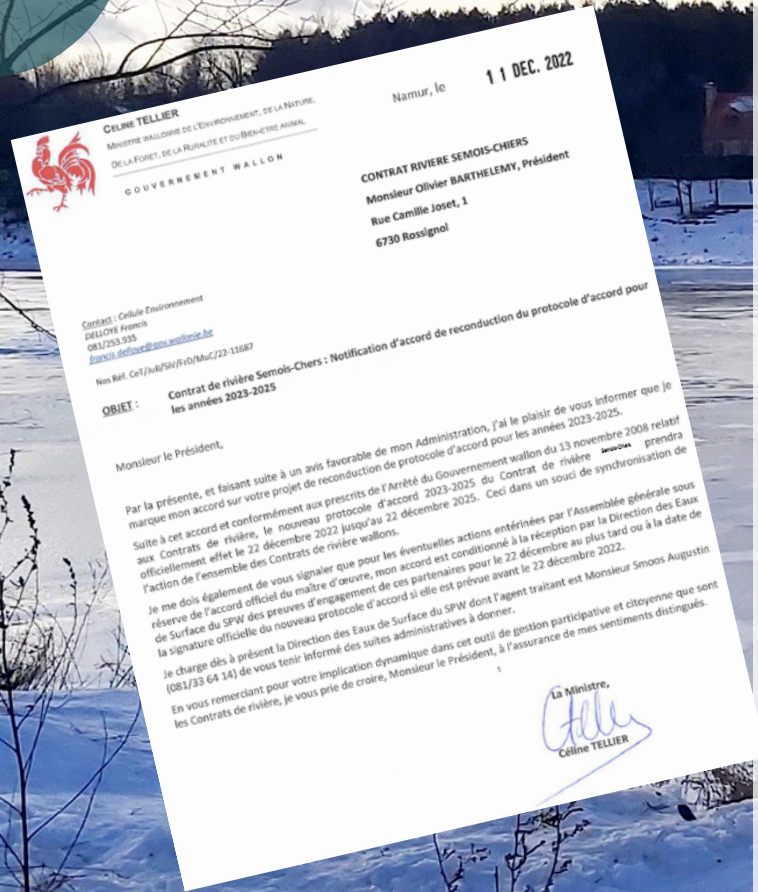


1. Editorial
3. La Vallée de la Semois, sacrée Parc national
5. Stop aux OFNI's - le bilan 2022
11. Les supers zéro déchets
15. Confirmation de la présence de la loutre en Semois
17. Levées d'obstacle à la libre circulation du poisson
21. Gestion des îles de la Semois
23. Collaboration avec la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-Bassin Semois-Chiers
24. Poursuite du projet Diversi Gaume
25. Fabrication de nichoirs par les élèves de primaire à Herbeumont
26. Sensibilisation à Paliseul
27. Un nouveau panneau de sensibilisation à Signeulx
29. Agenda

# LE MOT DE LA CELLULE DE COORDINATION

EDITORIAL

EDITORIAL



Le Programme d'actions 2023-2025 du Contrat de Rivière est approuvé !  
Présenté dans le dernier Inf'Eau, notre nouveau Programme d'actions a été approuvé par Madame la Ministre Céline Tellier en date du 11 décembre. Encore une fois, merci pour votre participation !

Pour rappel celui-ci rassemble 630 actions destinées à améliorer la qualité de nos cours d'eau et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel lié à notre or bleu. Nous pourrions fêter cette approbation lors de la cérémonie de signatures prévue le 30 mars prochain à Messancy !

A ces centaines d'actions, nous allons pouvoir ajouter celles inscrites au travers du Parc national de la Vallée de la Semois, projet dans lequel le Contrat de Rivière va prendre une part très active. Nous allons en effet travailler à la réalisation de 11 des 75 fiches projets. En tant que porteuse des projets « Eau », la Cellule de coordination va donc s'agrandir et accueillir de nouveaux/elles collègues en 2023.

Signalons également la signature d'une convention reliant le Contrat de Rivière et la Fondation Roi Baudoin dans le cadre de la gestion des îles de la Semois, la poursuite du projet « Loutre » avec le WWF, le projet de création d'un contrat de baignade à Neufchâteau en collaboration avec la SPGE, les futurs projets GAL Leader 2023-2027 en cours de construction, les journées wallonnes de l'Eau...tout un programme !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !



La Vallée de la Semois a été désignée Parc national le 9 décembre 2022, par le Gouvernement wallon, au terme d'un processus de sélection exigeant. Elle constitue avec le Parc national entre Sambre et Meuse les deux premiers Parcs nationaux de Wallonie. Cette reconnaissance atteste des nombreux atouts du territoire, naturels, paysagers et patrimoniaux.

Le tout, au bénéfice de ce magnifique territoire et de sa riche biodiversité... ainsi qu'à celui de ses résidents et visiteurs !

Elle permettra de lancer, dès janvier 2023, une série d'actions visant à valoriser et préserver le patrimoine naturel, tout en favorisant un développement touristique durable.

Elle offre une opportunité unique pour notre territoire et ses habitants, en lançant une nouvelle dynamique ! Cette désignation est le fruit d'un travail collectif ayant impliqué une multitude d'acteurs locaux.

Le Parc national de la Vallée de la Semois s'étend sur 28.903 hectares d'un seul tenant, répartis sur huit communes : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois. La Semois constitue le fil conducteur du projet. Ressource d'exception, elle représente l'« artère principale » autour de laquelle s'articule le périmètre du Parc national. Son réseau hydrographique de 687 km sillonne le territoire partagé entre de larges étendues forestières (86 %) et des plaines agricoles, essentiellement dévolues à l'élevage.

La nature y est omniprésente et se manifeste aussi bien par des sites de grand intérêt biologique et des espèces rares que par une nature ordinaire tout aussi remarquable.

La richesse paysagère, le patrimoine bâti historique, les traditions, le folklore et les légendes propres à la Vallée de la Semois contribuent à y forger une identité forte au caractère unique, original et très apprécié des touristes qui, depuis de nombreuses années, arpentent le territoire.

Le montage du dossier, composé d'un Plan directeur (vision à 20 ans) et d'un Plan opérationnel (actions à réaliser en 2023-2026) a impliqué pas moins de 150 acteurs du territoire et a débouché sur la rédaction de 75 fiches projets.

### 11 fiches projets pour le Contrat de Rivière

Les deux Parcs naturels, porteurs de la candidature, avaient confié au Contrat de Rivière la rédaction des fiches actions liées à l'eau. Onze fiches ont été déposées :

- Identification et conservation des souches de poissons locales.
- Levée des obstacles à la libre circulation des poissons dans la Semois et ses affluents.
- Restauration des zones humides, îles et frayères.
- Restauration des berges de la Semois.
- Lutte contre les espèces invasives animales.
- Actions en faveur des espèces emblématiques, cas de la moule perlière.
- Actions en faveur des espèces emblématiques, cas de la loutre.
- Lutte contre les plantes exotiques envahissantes.
- Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux.
- Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire.
- Inventaire scientifique des cours d'eau. Evaluation de l'état écologique.

Afin de mener à bien ces nombreux projets, plusieurs personnes viendront gonfler les rangs du Contrat de Rivière.

Le CR a également participé à la candidature de la forêt d'Anlier qui se classe troisième et n'est donc pas reconnue Parc national. On espère néanmoins voir la belle dynamique initiée durant le projet perdurer sous d'autres formes.

# STOP AUX OFNI'S

## LE BILAN 2022

DECHETS

Les OFNI's sont des **Objets Flottants Non Identifiés**, c'est-à-dire des déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Au-delà des déchets jetés directement dans les rivières, ce sont nos déchets abandonnés dans les avaloirs, dans les égouts, aux bords des routes, qui se retrouvent dans nos cours d'eau et à terme dans la mer.

Parce qu'ils sont mouvants et passent sous les ponts, ces déchets sont parfois peu remarqués.

C'est pourquoi le Contrat de Rivière Semois-Chiers place des barrages flottants qui permettent tout d'abord de récupérer les déchets dérivant dans nos cours d'eau mais également de sensibiliser la population.

Des supports de communication sont installés à proximité du barrage afin d'expliquer et d'interpeller les passants.

Merci au Contrat de Rivière Lesse de nous avoir prêté ses deux barrages. Cela nous a permis, cette année, de placer quatre barrages : à Mellier, Neufchâteau, Messancy et Athus.



DECHETS

*Du 29 avril au 17 novembre*  
*La Messancy à Messancy (derrière le Cora et Plan-Jt)*

**Récolte** : 10 bouteilles en plastique, 3 canettes, 3 bouteilles en verre, 3 objets en plastique, 2 balles, 36 morceaux de polystyrène, 2 Caprisun, 1 feutre, 1 briquet, 1 puzzle, 1 boîte de Tic Tac, 1 tube de médicament, 3 bouchons en liège, 4 morceaux en mousse.

**Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !**





*Du 28 avril au 18 novembre  
La Mellier à Mellier*

**Récolte** : un sac poubelle bien rempli de déchets en tout genre (balles, gobelets en plastique, bouteilles en verre, canettes, emballages plastiques, morceaux d'isolant, ...).



*Du 28 avril au 18 novembre  
Le ruisseau de Neufchâteau à Neufchâteau*

**Récolte** : un sac poubelle rempli de déchets en tout genre (ballon de foot, bouteilles en verre, canettes, caisse en fer, casserole, morceaux d'isolant, emballages plastiques, ...).





***Du 29 avril au 17 novembre***  
***La Messancy à Athus (à proximité de la rue du lavoir)***

**Récolte** : 115 canettes, 78 bouteilles en plastique, 13 bouteilles en verre, 25 emballages plastique, 6 flacons aérosols, 3 boîtes Tetra Pak, 7 Caprisun, 9 balles, 64 morceaux de polystyrène, 1 planche en bois à roulettes, 4 cafés glacés, 4 bouchons en liège, 4 briquets, 4 fléchettes de Nerf, 1 pantoufle, 1 catadioptré, 1 stylo, 1 bic, 1 crayon, 3 pots de crème de soin, 1 jeu à faire des bulles, 1 bougie, 1 assiette, 4 morceaux de bois, mégots, alimentation, ...



**Cela représente l'équivalent de 5 sacs poubelles en un peu moins de 7 mois. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Un travail répétitif, ingrat, mais qui reste malheureusement nécessaire !**

**La sensibilisation est encore indispensable.**





## Les supers zéro déchets



L'année 2022 touche à sa fin. Nous vous proposons donc le bilan de cette année en tant que bénévoles pour la propreté en Sud-Luxembourg, Gaume et Lorraine belge ainsi qu'au triangle des trois frontières.

Les actions sont menées principalement seul mis à part l'aide de Gérard L. dans certains ramassages décrits ci-dessous.

Nous voulions nous attaquer aux points noirs et ainsi améliorer l'image de notre région au niveau des trois frontières.

Chaque jour, nous ramassons tous types de déchets, des mégots encore trop souvent jetés par terre et qui finissent dans les avaloirs puis dans les rivières. Un mégot pollue 500 litres d'eau et met une dizaine d'années à disparaître.

### Les lieux étant :

- 1) **Cora Messancy** -> avec pas moins de 32 sacs tout venant environ, 9 sacs bleu PMC sur les abords du parking ainsi qu'une trottinette électrique à même la rivière. Seul.
- 2) **Zoning de Latour** : 42 sacs tout venant, 12 sacs aux alentours des voiries et rond points. Avec l'aide de Gérard.
- 3) 1 sac sauvé in-extremis de **la Vire** lancé en contrebas d'un pont où passe la Vire rempli de canettes/déchets ménagers en tout genre. Une valise d'outils neuve trouvée en bord de rivière.
- 4) **Arlon centre-ville** : 7 sacs tout venant (voiries, évènementiel, dépôts sauvages). Seul.
- 5) **Aux alentours d'Arlon** : 2 sacs (route de Fouches - Thiaumont). Avec l'aide de Gérard.
- 6) **Virton** : 5 sacs tout venant. Seul.
- 7) **Turpange** : 2 sacs à l'entrée du village en bordures et dans les champs (verre et métal broyé).
- 8) **Aubange** : 5 sacs tout venant.
- 9) **Halanzuy - Piedmont** : 6 sacs





Nous opérons principalement avec une pince, des gants et des sacs plastique de récupération. Nous recevons également des sacs transparents et bleus PMC de chez Be WaPP dans le but de trier un maximum quand cela n'est pas trop sale.

En sachant que les déchets finissent souvent leurs courses dans les points bas et les branchages tels que les berges de rivières nous voulions nettoyer les abords du parking Cora encore trop souvent souillés et dont l'évacuation des déchets venant de ce parking et de la McDonalderie... est malheureusement mal coordonnée.

La forte démographie due aux travailleurs frontaliers ainsi que les routiers nous ont donné des heures de bénévolat en bord de routes et notre hantise est de les retrouver broyés par la faucheuse.

Sauf que nous sommes déterminés et voudrions pour la nouvelle année travailler, ensemble, avec les acteurs locaux pour maintenir la propreté et ainsi embellir notre région pour améliorer la faune, la flore et la vie aquatique.

MerSea et bonne année 2023 tant pour vous que pour l'environnement.



Loïc Crochet - Les Supers Zéro Déchets  
0467/13.37.56 ou [lcrochet25457@gmail.com](mailto:lcrochet25457@gmail.com)



**Imaginez, vous êtes en 2050, à une époque où les déchets n'existent plus...**

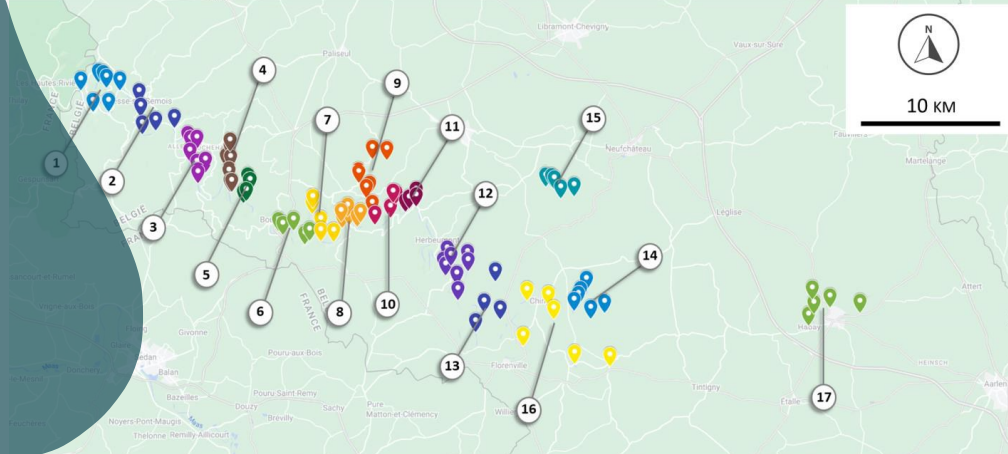
Vous allez donc vous rendre dans un musée pour les découvrir, pour savoir à quoi cela pouvait bien ressembler un déchet. Car aujourd'hui, en 2050, nous avons appris à mieux utiliser et gérer nos ressources en les valorisant au moyen de boucles vertueuses, rien ne se perd plus, et la notion même de déchet disparaît : c'est le règne de l'économie circulaire qui a remplacé l'ancienne économie, linéaire, fondée sur le vieux principe de l'extraction - fabrication - consommation - gaspillage. Dans un espace convivial, The MUD proposera à travers une conception interactive une expérience immersive.

The MUD se veut l'antithèse de la surconsommation des ressources. Ce musée est destiné au grand public, jeunes comme adultes y sont les bienvenus.



121 Rue Jean-Pierre Bausch  
L- 4023 Esch-sur-Alzette  
[info@themud.eu](mailto:info@themud.eu)





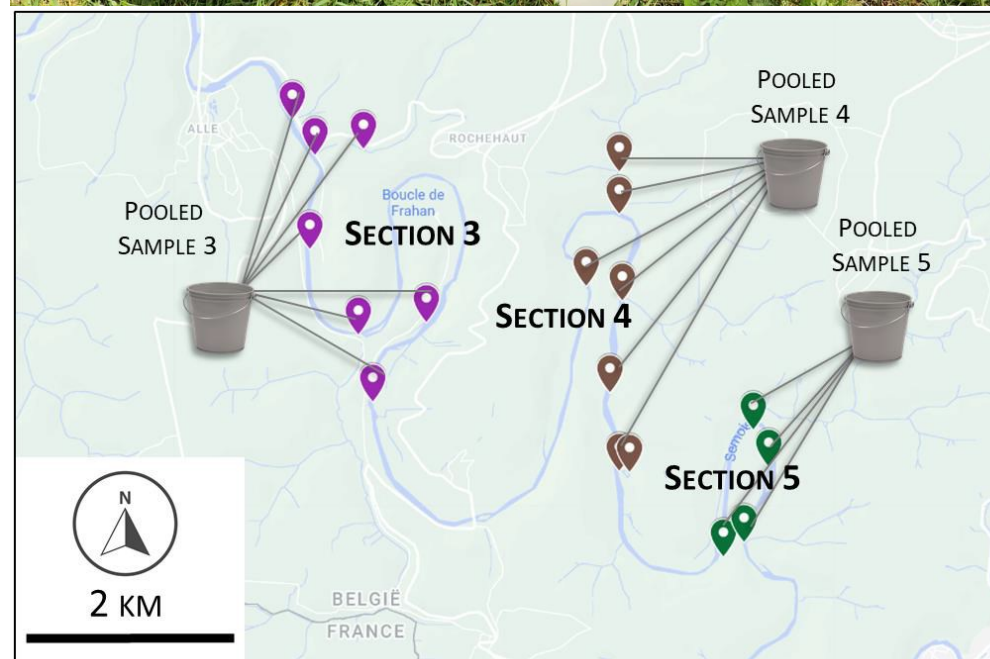
## CONFIRMATION DE LA PRESENCE DE LA LOUTRE EN SEMOIS

Au mois de juin, nous avons réalisé une campagne de prélèvements d'eau afin de détecter l'ADN environnemental de loutre. Pour rappel, les animaux aquatiques et semi-aquatiques, comme la loutre, dispersent leur ADN dans le cours d'eau notamment via les poils et les excréments. C'est ce qu'on appelle l'ADN environnemental. En filtrant cette eau et via différentes étapes d'amplification de l'ADN, il est donc possible de détecter la présence d'une loutre jusqu'à 10km en amont du point de prélèvement. C'est pourquoi les 22 et 23 juin, une équipe composée de membres de l'INBO, du DEMNA et du Contrat de Rivière, a parcouru la vallée de la Semois pour y prélever de l'eau en 92 points (comme le montre la carte ci-dessus). Les échantillons d'un même secteur ont été rassemblés afin de former 17 pools (comme l'illustre la figure à droite) qui sont partis au laboratoire. La bonne nouvelle est arrivée au début de l'automne. Trois pools montrent une présence certaine de loutre, quatre autres indiquent une présence probable et deux sont incertains. Ces résultats sont une belle vitrine pour le projet que nous menons avec le WWF depuis 2020 et ont reçu un bel intérêt de la presse.

### Quid de la suite ?

Ces résultats sont tombés à pic pour appuyer la candidature de Parc national de la vallée de la Semois. La loutre étant une espèce mobile ayant un territoire vaste, les données ne permettent pas de localiser précisément les individus. Néanmoins, cela a permis de relocaliser nos pièges photos sur les zones de présence confirmée.

Nous allons pouvoir concentrer nos efforts lors des journées de recherche d'indices sur ces zones. La récolte d'une épreinte (excrément de loutre) nous permettrait d'en savoir plus sur la génétique de notre population. De plus, les aménagements réalisés en faveur de l'espèce pourront prioritairement prendre place dans les zones où elle est présente.





Un de ces aménagements a été optimisé par le Contrat de Rivière en ajoutant une glissière supplémentaire (voir photos à gauche).

Une autre entrave était constituée d'une chute d'eau à la sortie d'un pertuis sous chemin forestier (voir photos ci-dessus). En collaboration avec le DNF-Service de la Pêche, le Contrat de Rivière a solutionné cet obstacle.

D'abord la hauteur de la chute a été diminuée en rabaissant le tuyau. Ensuite, une fosse d'appel (zone plus profonde au pied de l'obstacle permettant au poisson de prendre son élan) a été créée à l'aide d'enrochement. En effet, il n'était pas possible d'éliminer complètement la chute suite au passage de conduites d'eau. Durant l'automne, nous avons testé l'efficacité de notre aménagement via des pêches électriques.

Victoire ! Des truites de différentes tailles capturées en amont, marquées et relâchées en aval ont été re-capturées en amont de l'aménagement.



## LEVÉES D'OBSTACLE À LA LIBRE CIRCULATION DU POISSON

Dans le cadre du projet de restauration de l'habitat de la loutre des budgets sont alloués à la levée des obstacles à la libre circulation du poisson. En effet, le mustélide étant majoritairement piscivore, toute action en faveur de la faune piscicole lui profite également. Ces aménagements d'obstacles sur les ruisseaux permettent de restaurer l'accès aux secteurs amonts de ceux-ci. Ces secteurs renferment des gravières très intéressantes pour la reproduction de notre emblématique truite fario.

### *Aménagements du ruisseau des Mambes (Bouillon)*

Depuis plusieurs années, le ruisseau des Mambes a bénéficié de l'effort de différents partenaires afin de rétablir la libre circulation du poisson. La Province de Luxembourg a notamment aménagé deux obstacles sur ce cours d'eau.

## Aménagement du ruisseau de la Bonne Fontaine

(Bertrix)

Le ruisseau de la Bonne Fontaine est un affluent de bonne qualité du ruisseau des Munos. Un seul obstacle infranchissable se trouvait sur le tracé de ce cours d'eau.

Il était constitué d'une chute d'eau sans fosse d'appel à la sortie d'un pertuis sous chemin forestier. La première idée était de simplement rabaisser le pertuis afin d'éliminer la chute mais l'élément amont reposait sur de la roche. Seuls les éléments aval ont donc pu être abaissés créant ainsi une pente dans le pertuis difficilement franchissable en l'état pour le poisson. C'est pourquoi des bordures ont été placées en travers du pertuis à intervalles réguliers. Des ouvertures latérales en alternance ont été laissées afin d'imiter une passe à poissons à fentes verticales. Cela permet de créer des zones de repos pour le poisson lui permettant de franchir l'aménagement en plusieurs fois.

Un sondage piscicole de la zone amont a été réalisé avec le DNF-Service de la Pêche montrant une petite population de truites. Un nouveau sondage sera réalisé en 2023 afin d'évaluer les effets de notre aménagement. Le chemin étant fréquenté un panneau didactique expliquant l'aménagement est envisagé.



Avant travaux



Après travaux



## GESTION DES ÎLES DE LA SEMOIS

La Fondation Roi Baudoin (FRB) a hérité il y a de nombreuses années de trois îles en Semois : l'île poète Montclar à Poupehan (Bouillon), l'île de la Vanne Cunin à Vresse-sur-Semois et l'île de Bohan (Vresse-sur-Semois).

Un comité de gestion avait été lancé en 2014 rassemblant de nombreux acteurs du territoire et avait établi un plan de gestion des îles. Ce plan a été réalisé et un nouveau doit être établi.

Le Contrat de Rivière est actif au sein de ce comité depuis sa création. La vitrine de celui-ci est la journée de sensibilisation des enfants lors de la transhumance des moutons sur l'île de Bohan.

La FRB a décidé de confier la coordination de ce comité et la gestion des îles qui en découle au Contrat de Rivière. Une convention a été signée le 16 novembre 2022 afin d'officialiser ce partenariat.

Les propositions pour le nouveau plan de gestion des îles sont les suivantes :

- Organisation d'une réunion annuelle du comité de gestion des îles.
- Mise en place des propositions de plantation de Natagriwal.
- Suivi annuel de la végétation afin de maintenir les milieux ouverts.

- Arrachage annuel des balsamines de l'Himalaya (plantes invasives) par le Contrat de Rivière.
- Enlèvement trimestriel des déchets et embâcles.
- Remise en état des têtes des îles (peigne à sédiments).
- Poursuite des animations didactiques autour de l'île de Bohan.
- Collaboration avec le SPW dans la lutte contre les espèces invasives animales.
- Mise en valeur de l'intérêt patrimonial des îles via le projet de Parc national.
- Etude de la possibilité de replanter des joncs des chaisiers.

Ces propositions seront soumises au comité de gestion lors de la prochaine réunion qui aura lieu au début de l'année 2023.



Notre patience a été récompensée. Après trois ans d'attente, les femelles issues des œufs récoltés en milieu naturel en 2019 ont pondu. Lors de cette première ponte, entre 3000 et 4000 œufs ont pu être récupérés. Seules neuf des 85 femelles de la cohorte ont libéré leurs œufs. Une seconde journée au potentiel de reproduction exceptionnel est donc planifiée.

Une partie de ces œufs servira directement à repoissonner les ruisseaux gaumais via des alevibox (boîtes d'incubation placées dans les cours d'eau). Une autre partie grandira en étangs afin de renforcer notre stock de géniteurs et une autre sera déversée à l'âge d'un an. Ces truitelles de génotype sauvage sont adaptées à nos cours d'eau et pourront se reproduire naturellement au sein de ceux-ci. Un moyen de pister celles-ci au sein des ruisseaux afin d'en assurer le suivi est en réflexion.

## COLLABORATION AVEC LA FEDERATION HALIEUTIQUE ET PISCICOLE DU SOUS-BASSIN SEMOIS-CHIERS

Qui dit mois de décembre dit reproduction des truites fario. Deux membres de l'équipe du Contrat de Rivière ont été prêter mains fortes aux bénévoles de la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-Bassin Semois-Chiers (FHPSBSC) afin de vidanger un étang et de reproduire les géniteurs qui s'y trouvaient. 30 000 œufs ont ainsi été récoltés. Une seconde reproduction est prévue pour les femelles qui n'étaient pas encore prêtes à libérer leurs œufs.

TRUITE FARIO

DIVERSI GAUME





Martilly : en pleine fabrication.

## FABRICATION DE NICHOURS PAR LES ÉLÈVES DE PRIMAIRES DE HERBEUMONT

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre qui se déroulait du 19 au 27 novembre, les enfants de 9 à 12 ans des trois écoles communales ont reçu la visite d'animateurs du Contrat de Rivière Semois-Chiers. Les premiers à s'y coller étaient les 11 élèves de l'école de Martilly le mardi matin. Ensuite, l'après-midi c'était 16 enfants de l'école de Saint-Médard. Et enfin, le vendredi matin c'était au tour de l'établissement d'Herbeumont.

A l'école, chaque classe a découvert ce qu'est un Contrat de Rivière et à quoi cela sert. Via des posters colorés qui viendront orner les murs de la classe, les élèves ont appris tout ce qu'il fallait savoir sur le martin-pêcheur et le cincle plongeur, deux oiseaux emblématiques de nos cours d'eau. Morphologie, habitat, régime alimentaire, mœurs, statut et répartition, tout y passe ! Les questions fusent chez nos apprentis ornithologues et les réponses étonnent : un oiseau qui creuse des galeries, cela surprend.

Il est ensuite temps de mettre les connaissances acquises en pratique avec la fabrication du nichoir à cincle plongeur. Les opinions divergent sur comment transformer ce tas de planches de différentes tailles en un nichoir. Les premiers essais sont peu concluants. Un petit conseil des animateurs suffit à mettre nos apprentis-bricoleurs sur la voie. Une fois le nichoir assemblé, comment faire tenir l'ensemble ? Les idées ne manquent pas : colle, pointes, vises, ... C'est cette dernière option qui sera privilégiée. Les tournevis passent de main en main et les visages rougissent sous l'effort. Ça y est le nichoir est assemblé mais pas encore prêt à être placé.

Ce serait dommage de ne pas protéger une si belle réalisation collective. L'huile de lin est versée et les pinceaux distribués. Le nichoir est généreusement enduit, heureusement que l'on avait protégé les bancs. Il ne reste plus qu'à placer le nichoir. Mais où ? Que disait le poster déjà ? Sous les ponts des cours d'eau. Cela tombe bien, la Vierre traverse les villages de Saint-Médard et Martilly. A Herbeumont pas de soucis non plus : un petit ruisseau passe dans le parc derrière l'école avec un beau pont pour placer le nichoir. Il faudra maintenant patienter quelques mois avant de découvrir si les nichoirs sont occupés.



Saint-Médard : assistant au placement des nichoirs.



Herbeumont : durant la fixation du nichoir.

## SENSIBILISATION A PALISEUL

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, la Commune de Paliseul distribuait des arbres à la population ce samedi 26 novembre. L'occasion pour les Contrats de Rivière Semois-Chiers et Lesse de sensibiliser les citoyens à différentes thématiques qui leur sont chères. Le succès était au rendez-vous puisque tous les plants ont trouvé preneurs. Des échanges riches s'en sont suivis avec les planteurs. On a parlé entre autres mares, castors, plantes exotiques envahissantes et déchets.





## UN NOUVEAU PANNEAU DE SENSIBILISATION À SIGNEUX

Celui-ci met en valeur le nouveau partiteur entre la Vire et la Fausse Eau. De plus, il est équipé d'une passe à poissons afin d'améliorer la libre circulation de la faune piscicole.

Cet ouvrage permet :

- de lutter contre les inondations à Signeux en envoyant un maximum d'eau vers la Fausse Eau en période de crue,
- le passage de la majorité de la faune piscicole,
- et de maintenir des débits d'étiage dans la Vire (ce qui évite les odeurs) et dans la Fausse eau.

Vous pouvez le découvrir le long de la voie lente reliant Signeux à Baranzay au niveau de la maison de village de Signeux.

Ce support didactique financé par le Contrat de Rivière Semois-Chiers a été réalisé en collaboration avec le Gestionnaire du cours d'eau (SPW-DCENN), la Commune de Musson, le Parc Naturel de Gaume et Contact Nature.



# Donnons vie à l'eau !

3<sup>èmes</sup> Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons

Du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023



En application de la Directive-cadre européenne sur l'eau, les citoyens et les acteurs qui sont parties prenantes dans la gestion de l'eau en Wallonie sont invités à donner leur avis sur les projets de 3<sup>ème</sup> Plans de gestion établis en vue de protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

L'enquête publique se déroule du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023. Les documents sont consultables en ligne sur le site internet : [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Ils peuvent également être consultés par l'intermédiaire de votre Commune ou aux sièges des Contrats de Rivière.

Vos commentaires écrits peuvent être envoyés au SPW Environnement soit :

- via le formulaire en ligne,
- par courriel à [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be),
- par courrier postal au secrétariat de la direction des Eaux de Surface du SPW Environnement - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne responsable de l'environnement de votre Commune).



La Bourriche ASBL  
MAISON DE LA PÊCHE DU LUXEMBOURG

Maison de la Pêche du Luxembourg – [www.mplux.be](http://www.mplux.be)

ASBL LA BOURRICHE - Habay-La-Neuve

Programme des journées découvertes et stages 2023



- **Samedi 17 février 2023 de 10h à 16h30**  
**Entretien et préparer son matériel - Monter des lignes de pêche - apprentissage du lancer** - Pour tous (âge minimum 8 ans)  
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 10 euros. **Prévoir pique-nique.**
- **Lundi 4 au mercredi 6 mars 2023 de 9h à 16h30**  
**Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche au coup** - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions. **Prévoir pique-nique.**  
Frais d'inscription : 60 euros lors de l'inscription avant le 05 avril 2023.
- **Samedi 16 mars 2023 de 8h30 à 16h00**  
**Pêche des salmonidés** - Pour tous (âge minimum 8 ans)  
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 10 euros. **Prévoir pique-nique**
- **Samedi 13 avril 2023 de 9h00 à 16h30**  
**Pêche à la mouche** - Pour tous (âge minimum 12 ans)  
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 30 euros  
**Sortie sur plan d'eau externe comprend le repas de midi.**
- **Dimanche 19 mai 2023 de 4h à 19h**  
**Journée festive dans le cadre - Pêche en Fête** – Invitation à toutes et tous - Découverte du Monde de la pêche – Démonstrations pêche – Brocante/ Artisanat – Animations diverses \* Frais d'entrée : gratuité
- **Mercredi 08 au vendredi 10 mai 2023 de 9h à 16h30**  
**Stage de Pêche MPL – Thématique : Pêche à la truite et Techniques rivière** - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions. **Prévoir pique-nique.**  
Frais d'inscription : 60 euros lors de l'inscription avant le 03 mai 2023
- **Samedi 22 juin 2023 de 9h à 16h30**  
**Pêche aux carnassiers** - Pour tous (âge minimum 8 ans)  
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 10 euros. **Prévoir pique-nique.**
- **Mercredi 10 au vendredi 12 juillet 2023 de 9h à 16h30**  
**Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche au coup** - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions. **Prévoir pique-nique.**  
Frais d'inscription : 60 euros lors de l'inscription avant le 05 juillet 2023
- **Mercredi 07 au vendredi 09 août 2023 de 9h à 16h30**  
**Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche des carnassiers** - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions. **Prévoir pique-nique.**  
Frais d'inscription : 80 euros lors de l'inscription avant le 03 août 2023
- **Lundi 19 au mardi 20 août 2023 de 9h à 17h00 avec une nuit sur place.**  
**Stage de Pêche MPL – Thématique : nature halieutique et pêche à la carpe** Pour tous (âge minimum 10 ans) – Nombre limité d'inscriptions. **Repas compris.**  
Frais d'inscription : 60€ lors de l'inscription avant le 15 août 2023
- **Samedi 16 septembre 2023 de 09h à 17h00**  
**Pêche au blanc** – Pour tous (âge minimum 8 ans) Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 10€ **Prévoir pique-nique**
- **Mercredi 25 octobre au vendredi 27 octobre 2023 de 9h à 16h30**  
**Stage de Pêche MPL – Thématique : pêche des carnassiers** - Pour tous (âge minimum 8 ans) – Nombre limité d'inscriptions. **Prévoir pique-nique.**  
Frais d'inscription : 80 euros lors de l'inscription avant le 03 août 2023
- **Samedi 18 novembre 2023 de 8h30 à 17h30 - Sortie Carnassiers**  
**Pêche aux carnassiers** - Pour tous (âge minimum 8 ans)  
Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 30 euros. **Prévoir pique-nique.**
- **Samedi 09 décembre 2023 de 9h00 à 16h30**  
**Visite d'une pisciculture + pêche à la truite** - Pour tous (âge minimum 8 ans)  
Initiation de découverte – Initiation de perfectionnement \* Frais d'inscription : 15 euros. **Prévoir pique-nique.**



- ✓ Les journées découvertes et stages seront assurés par des **moniteurs de pêche agréés** par la Région Wallonne et de la M.P.L.
- ✓ Le matériel est mis à la disposition des participants durant l'initiation ou stage.
- ✓ **Inscriptions obligatoires sur [www.mplux.be](http://www.mplux.be)**

Organisation : ASBL « LA BOURRICHE » - Maison de la Pêche du Luxembourg – [www.mplux.be](http://www.mplux.be)

Renseignements du lundi au vendredi en **journée** au tél. +(32) 63-21.64.74 au GSM +(32) 487-307.774



## L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chinoy, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Légise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-bassin Semois-Chiers et les Sablières Lannoy SPRL.

### Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: [www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)

Contacts : [ycollignon@semois-chiers.be](mailto:ycollignon@semois-chiers.be)

[ndesjardin@semois-chiers.be](mailto:ndesjardin@semois-chiers.be)

[vlequeux@semois-chiers.be](mailto:vlequeux@semois-chiers.be)

[czintz@semois-chiers.be](mailto:czintz@semois-chiers.be)

Comité de rédaction : Yanick COLLIGNON, Nelson DESJARDIN, Valère LEQUEUX et Céline ZINTZ



© Parc Naturel de Gaume

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL

Illustrations: Bernard NICOLAS

